

OOUTILS DE PLAIDOYER DE L'INDICE OUT OF THE SHADOWS
(SORTIR DE L'OMBRE) | Plaidoyer budgétaire

Plaidoyer pour le financement



Pilier de la gouvernance et de la redevabilité



Researched and developed by

**ECONOMIST
ENTERPRISE**



**Together
for girls**
STRENGTH IN NUMBERS

**brave
movement.**

Table des matières

Ce qu'aborde cet outil	1
Comment utiliser cet outil	2
Pourquoi le plaidoyer pour le financement est-il important ?	2
Privilégiez la protection	3
Des indicateurs aux lignes budgétaires	4
Quand présenter des requêtes budgétaires	7
Comment chiffrer votre requête	9
Justifier l'investissement	12
Argument économique	13
Argument des droits et des obligations	15
Argument de santé publique	17
Votre paragraphe de proposition budgétaire	21
Comment continuer	22



Researched and developed by



Plaidoyer pour le financement

Pilier de la gouvernance et de la redevabilité

Ce qu'aborde cet outil

Le présent document vous aide à transformer les conclusions de l'Indice en argumentaire concret en faveur d'investissements et en requête budgétaire. Il vous explique ce que les gouvernements doivent prévoir dans leur budget pour améliorer les scores des différents indicateurs, comment présenter votre requête au bon moment du cycle budgétaire, comment estimer un chiffre crédible et comment défendre cet investissement.

Un seul pays

l'Albanie est la seule à avoir ratifié l'ensemble des **8 conventions internationales** visant à mettre fin aux violences sexuelles contre les enfants

Indicateur 1.1 de l'Indice

4 pays

ont des **Plans d'action nationaux** prévoyant des activités pour prévenir et intervenir face aux violences sexuelles contre les enfants qui sont chiffrés, assortis d'échéances et avec des organismes responsables assignés

Indicateur 1.2.1 de l'Indice

2 pays seulement

l'Australie et l'Allemagne ont des **conseils nationaux de survivant.e.s** soutenus par les pouvoirs publics pleinement opérationnels

Indicateur 1.3.1 de l'Indice

Comment utiliser cet outil

Commencez par la section qui correspond à l'étape où vous vous trouvez :

- **Vous élaborez votre argumentaire ?** Commencez par Pourquoi le plaidoyer pour le financement est-il important ? et Justifier l'investissement.
- **Vous vous préparez pour une réunion ou une proposition ?** Parcourez Des indicateurs aux lignes budgétaires pour trouver des requêtes prêtes à l'emploi, puis utilisez Votre paragraphe de proposition pour rédiger votre requête écrite.
- **Vous avez des doutes sur le moment opportun ?** Consultez Quand présenter des requêtes budgétaires pour identifier le moment idéal dans le cycle budgétaire.
- **Vous avez besoin d'un chiffre ?** Rendez-vous dans la section Comment chiffrer votre requête pour découvrir cinq approches pratiques d'estimation des coûts.

Utilisez cette fiche en complément de la Fiche de renseignements pour le contexte, du [Guide de réunion](#) lorsque vous présentez votre requête et des [Modèles de courriels](#) pour assurer le suivi par écrit.

Pourquoi le plaidoyer pour le financement est-il important ?

La moyenne mondiale pour le pilier de la gouvernance et de la redevabilité est la plus faible de l'Indice, avec un score de 42 sur 100. Pour la **transparence budgétaire**, aucun pays n'a obtenu un score supérieur à 85 sur 100 et la **moyenne mondiale** est de 52. Le plaidoyer pour le financement est indispensable pour assurer que le grand public sache combien les pouvoirs publics investissent en faveur de la prévention et de l'intervention face aux violences sexuelles contre les enfants.

En l'absence de budget, les lois et les politiques sont des promesses qui restent lettre morte. Le pilier de la gouvernance et de la redevabilité de l'indice Out of the Shadows évalue si les gouvernements ont mis en place l'architecture politique pour prévenir et intervenir face aux violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s. Il aborde les engagements internationaux, les plans d'action nationaux spécifiques et assortis d'un budget, l'engagement des survivant.e.s et des jeunes et la collecte de données sur la prévalence.

Même quand ces cadres existent, ils ne fonctionnent que s'ils sont financés. Chaque loi, politique, programme et service dépend d'un financement transparent, soutenu et dédié. Trop souvent, cependant, les bureaux gouvernementaux ont des difficultés à allouer un budget aux nouvelles initiatives. Cette lacune de financement figure parmi les principaux obstacles aux progrès ; et votre plaidoyer peut contribuer à la combler.

Privilégiez la protection

Parcourez les outils du Brave Movement (Mouvement Brave) suivants : **Un plaidoyer en toute sécurité, Des évènements de plaidoyer en toute sécurité** et **Conseils pour des réunions tenant compte des traumatismes** afin de vous assurer que vous êtes prêt.e et que vous soutenez pleinement les défenseurs des survivant.e.s qui vous accompagnent dans notre parcours.

Consultez notre **Trousse à outils pour l'évaluation des risques** complète et envisagez de mettre en œuvre les stratégies d'atténuation recommandées.

Des indicateurs aux lignes budgétaires

Les sept indicateurs de la gouvernance et de la redevabilité de l'Indice portent sur les lois, les politiques, les programmes et les services essentiels que les pouvoirs publics doivent avoir mis en place afin d'agir de façon coordonnée à l'échelle nationale pour mettre fin à la violence sexuelle dans l'enfance.

Utilisez ce guide pour renforcer vos demandes dans le cadre du plaidoyer. Les tableaux ci-dessous peuvent vous aider à formuler des requêtes ciblées à l'intention des décideurs du bon ministère (par exemple : Affaires étrangères, Affaires sociales ou Finances), au bon moment. Vous n'avez pas besoin d'aborder tous les domaines en même temps ; identifiez celui dans lequel votre pays a obtenu le score le plus faible et commencez par là.

Indicateur	Ce qu'il mesure	Ligne budgétaire à cibler	Modèle de formulation
1.1 Engagements nationaux	Le pays a-t-il ratifié les instruments internationaux majeurs sur la protection des enfants ?	Ministère des Affaires étrangères / ministère de la Justice : ratification de traités (p. ex., la Convention relative aux droits de l'enfant), production de rapports, mises en œuvre des obligations internationales	« Nous vous exhortons à allouer des ressources pour couvrir les coûts législatifs et administratifs de la ratification, de l'intégration au droit interne et de la mise en œuvre d'instruments internationaux éminents cherchant à protéger les enfants contre les violences sexuelles, y compris [citer une convention/un protocole spécifique] ».

Indicateur	Ce qu'il mesure	Ligne budgétaire à cibler	Modèle de formulation
1.2.1 Plans d'action nationaux (PAN) : violence contre les enfants	Le pays dispose-t-il d'un plan d'action financé et assorti d'échéances pour lutter contre les violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescent.e.s ?	Ministère-chef de file en matière de protection de l'enfance / coordination interministérielle : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation du plan	« Nous vous exhortons à allouer [montant] pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen annuel d'un plan d'action national chiffré de lutte contre les violences à l'égard des enfants et des adolescent.e.s, avec des objectifs spécifiques, des échéances et des acteurs responsables. »
1.2.2 PAN : sécurité des enfants en ligne	Le pays dispose-t-il d'un plan d'action national pour lutter contre les violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescent.e.s ?	Ministère responsable des politiques numériques / de la protection des enfants : élaboration d'une stratégie de sécurité en ligne, coordination avec les forces de l'ordre et les fournisseurs d'accès Internet (FAI)	« Nous vous exhortons à allouer [montant] pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national consacré à la sécurité en ligne des enfants, avec des objectifs spécifiques en matière de prévention et d'intervention face aux violences sexuelles contre les enfants. »
1.3.1 Conseil national de survivant.e.s	Existe-t-il un conseil soutenu par les pouvoirs publics dans le cadre duquel les survivant.e.s façonnent les politiques ?	Ministère-chef de file de la Protection de l'enfance / des Affaires sociales : création du conseil, coûts opérationnels, soutien au secrétariat, honoraires pour les participants	« Nous vous exhortons à assurer l'allocation d'un budget destiné à la création et au fonctionnement durable d'un conseil national de survivant.e.s. Ce montant devrait couvrir les honoraires pour les membres du conseil, le soutien au secrétariat, la formation, les frais de réunion et le soutien en santé mentale. » <u>Guide pratique pour la création de Conseils des survivant.e.s page 10.</u>

Indicateur	Ce qu'il mesure	Ligne budgétaire à cibler	Modèle de formulation
1.3.2 Engagement des enfants dans l'élaboration des politiques	Existe-t-il des mécanismes formels par lesquels les enfants peuvent exercer une influence sur les politiques de protection de l'enfance ?	Ministère des Affaires sociales / de la Jeunesse : mécanismes de participation des enfants, organes consultatifs de la jeunesse, processus de consultation Ministère de la Planification	« Nous vous exhortons à allouer [montant] pour créer et maintenir des mécanismes formels permettant la participation des enfants et des adolescent.e.s à l'élaboration des politiques nationales en matière de protection de l'enfance, y compris des processus de consultation adaptés à chaque âge. »
1.4 Transparence budgétaire	Les informations budgétaires complètes du gouvernement sont-elles accessibles au public en temps opportun ?	Ministère de la Planification	« Nous vous exhortons à faire preuve de redevabilité et d'une bonne gestion des fonds publics en publiant le budget national avant le [date] chaque année. »
Engagements budgétaires (sans notation)	Le budget national inclut-il des allocations dédiées pour les programmes de prévention et d'intervention face aux violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescent.e.s ?	Ministères des Finances / de la Santé / de l'Éducation : lignes budgétaires dédiées, telles que (1) services d'assistance médicale aux victimes et aux survivant.e.s de violences sexuelles et (2) prévention de la violence basée sur le genre (VBG) en milieu scolaire	« Nous vous exhortons à établir des lignes budgétaires dédiées pour les programmes de prévention et d'intervention face aux violences sexuelles contre les enfants. [Cela inclut notamment (1) des services d'assistance médicale aux victimes et aux survivant.e.s de violences sexuelles et (2) la prévention de la violence basée sur le genre (VBG) en milieu scolaire. Un montant de [montant] entre ces deux domaines devrait être alloué dans le [futur budget]. »

Indicateur	Ce qu'il mesure	Ligne budgétaire à cibler	Modèle de formulation
1.5 Collecte de données	Les pouvoirs publics ont-ils collecté des données à l'échelle nationale sur l'ampleur du problème des violences sexuelles contre les enfants et les adolescent.e.s, y compris en ligne, au cours des dix dernières années ?	Institut national de la statistique / ministère des Affaires sociales : conception, mise en œuvre, analyse et publication d'enquêtes nationales (dont des enquêtes sur la violence contre les enfants et les jeunes, ou VACS d'après l'anglais)	« Nous vous exhortons à allouer [montant] pour financer une enquête nationale sur la prévalence des violences sexuelles contre les enfants, abordant également les violences en ligne, d'ici [échéance]. Ses conclusions devraient être publiées et utilisées pour informer le plan d'action national et les allocations budgétaires. »

Quand présenter des requêtes budgétaires

Le plaidoyer pour le financement est plus efficace lorsqu'il est synchronisé avec le cycle budgétaire de votre gouvernement. Cela signifie que les requêtes doivent être présentées aux moments clés où les gouvernements sollicitent des contributions sur le budget ou prennent activement des décisions de financement. Le tableau ci-dessous décrit ces moments clés et les mesures à prendre à chaque étape.

Étape du cycle budgétaire	Ce qui se passe	Votre action
Consultations préalables au budget	Le gouvernement sollicite les contributions des parties prenantes sur les dépenses prioritaires. Cela se produit souvent 3 à 6 mois avant la présentation du budget au Parlement pour délibération.	Soumettez une note écrite en utilisant la formulation budgétaire indiquée ci-dessus. Demandez une réunion avec un représentant du ministère des Finances ou du ministère-chef de file chargé de la protection de l'enfance. Utilisez votre Trousse à outils de réunion .
Établissement du budget	Les ministères préparent leurs propositions budgétaires. C'est à ce moment-là que les postes budgétaires (types spécifiques de dépenses ou d'initiatives) sont décidés.	Collaborez avec des parlementaires alliés ou des contacts au sein des ministères pour assurer que des lignes budgétaires liées à la gouvernance et la redevabilité soient incluses dans le projet de budget. Apportez la formulation de chiffrage spécifique indiquée dans le tableau ci-dessus.
Examen parlementaire	Le Parlement débat et approuve le budget. Les commissions peuvent tenir des auditions.	Demandez à intervenir lors de ces auditions. Coordonnez-vous avec les partenaires de la coalition pour amplifier la requête.
Exécution et suivi du budget	Les fonds sont (ou ne sont pas) débloqués et dépensés conformément à leur affectation.	Vérifiez si les fonds alloués sont effectivement décaissés. Utilisez les données de l'Indice comme référence. Si les fonds ne sont pas versés, soulevez cette question lors des réunions de suivi et dans des déclarations publiques.
Audit et évaluation	Rapports du gouvernement sur les dépenses. Examens par les organismes d'audit.	Demandez à accéder aux rapports sur les dépenses. Comparez les dépenses réelles aux engagements pris. Utilisez ces conclusions dans votre plaidoyer pour le cycle budgétaire suivant.

Comment chiffrer votre requête

Une demande chiffrée est plus difficile à ignorer. Même si vous n'avez pas besoin de calculer un chiffre parfait, une estimation bien argumentée étayée par une source est toujours plus convaincante qu'une requête vague. Voici cinq façons d'arriver à un chiffre crédible.

- 1. Prenez comme référence un pays similaire.** Utilisez l'Indice pour identifier un pays comparable qui obtient un meilleur score à votre indicateur cible. Étudiez ce qu'il prévoit au budget pour le programme équivalent. Présentez l'argument comme suit : « **Si [le pays similaire] finance son plan d'action national à hauteur de [montant], [votre pays] doit viser un investissement comparable.** »
- 2. Construisez l'estimation à partir des composantes de coût.** Décomposez votre requête en éléments fondamentaux qu'un ministère des Finances pourrait reconnaître. Une estimation basée sur les composantes, même approximative, témoigne de votre sérieux.

Indicateur	Exemples de composantes à estimer
1.2 Plans d'action nationaux	Travaux de consultants pour l'élaboration du plan ; unité de coordination interministérielle ; cycle de suivi annuel ; consultations des parties prenantes
1.3.1 Conseil de survivant.e.s	Équipe du secrétariat (1 à 2 personnes) ; réunions trimestrielles ; honoraires pour les membres du conseil ; appui au secrétariat ; déplacements et hébergement ; dispositions de protection, y compris un soutien en santé mentale
1.3.2 Engagement des enfants	Fonctionnement d'un organe consultatif de la jeunesse ; conception d'une consultation adaptée à l'âge ; formation de facilitateurs ; supports adaptés aux enfants
Engagements budgétaires (sans notation)	Lignes dédiées pour les services de soutien médical aux victimes et aux survivant.e.s ; exécution du programme de prévention de la VBG en milieu scolaire

Indicateur	Exemples de composantes à estimer
1.4 Transparence budgétaire	Publication du budget national complet de façon opportune et accessible
1.5 Enquête sur la prévalence	Conception de l'enquête et approbation éthique ; travail sur le terrain ; analyse des données et production de rapports ; ateliers de diffusion

3. Utiliser les estimations de coûts et les outils de référence publiés :

- Le [dossier technique INSPIRE](#) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) inclut des conseils concernant la mise en œuvre, avec des fourchettes de coûts indicatifs pour des stratégies fondées sur des données probantes.
- Certains pays ont publié des plans d'action nationaux chiffrés ; cherchez « **plan d'action national chiffré violence contre les enfants/adolescents** » + « **[votre région]** ».
- En ce qui concerne le coût des enquêtes, le guide [VACS implementation](#) / Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des États-Unis décrit les étapes du processus ; vous pouvez l'utiliser pour construire une estimation fondée sur les composantes (voir l'approche 2).

4. Demandez un chiffre au gouvernement. Demandez au ministère compétent : « **Quel serait le coût de la mise en œuvre de cet engagement ?** » Cette stratégie transfère la charge de l'estimation des coûts à l'acteur ayant accès aux données budgétaires, crée une trace écrite et, si le ministère ne peut pas répondre et notamment s'il avait pris un engagement en ce sens, devient un argument de plaidoyer en soi : le gouvernement n'a pas chiffré sa propre promesse.

5. Utilisez un cadrage en pourcentage ou par rapport à une référence.

Lorsque des chiffres exacts ne sont pas disponibles, les requêtes proportionnelles apportent tout de même de la précision : « **Nous vous invitons à allouer au moins [X] % du budget de la protection de l'enfance à...** » ou « **Égalez l'investissement par habitant de [leader régional] sur la collecte de données nationales permettant d'évaluer l'ampleur du problème de la violence sexuelle contre les enfants.** »

N'OUBLIEZ PAS :

Les gouvernements utilisent des estimations approximatives aux premières étapes de l'élaboration du budget. Votre rôle est de veiller à ce que la requête soit **suffisamment précise pour être réalisable et suffisamment fondée pour être prise au sérieux.**

Justifier l'investissement

Les décideurs politiques réagissent à différents types d'arguments. Vous n'avez pas besoin de recourir aux trois stratégies fournies : choisissez celle qui portera le mieux auprès de votre auditoire et trouvez les données qui la rendent concrète dans votre contexte.

QUEL ARGUMENT POUR QUEL PUBLIC ?

- **Ministères des Finances, Trésor, commissions budgétaires, bailleurs de fonds** → Mettez en avant l'argument économique
- **Parlementaires, organismes de défense des droits humains, mécanismes régionaux** → Mettez en avant l'argument des droits
- **Ministères de la Santé et délégations, agences de santé publique** → Mettez en avant l'argument de santé publique
- **Publics mixtes** → Combinez deux arguments ou plus, p. ex. : « Il s'agit à la fois d'une obligation légale et d'un investissement intelligent. »

Sous chaque argument, nous présentons des exemples de données réelles provenant de différentes régions. Votre tâche : trouver l'équivalent pour votre pays. Les données nationales sont toujours plus convaincantes que les moyennes mondiales. que les moyennes mondiales.

ARGUMENT ÉCONOMIQUE

Message fondamental : La violence contre les enfants est l'un des problèmes les plus coûteux que les gouvernements négligent dans leurs budgets. Chaque [monnaie] dépensé sur la gouvernance, des plans d'action aux systèmes de données en passant par les systèmes de coordination, fait baisser les coûts bien plus élevés d'interventions fragmentées et réactives exécutées par les systèmes de santé, de justice, de bien-être et d'éducation.

Exemples de données réelles — trouvez l'équivalent pour votre contexte :

- **Monde :** Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF - United Nations Children's Fund) estime que le coût de la violence contre les enfants pourrait atteindre jusqu'à 8 % du produit intérieur brut (PIB) mondial.¹
- **Afrique :** En Afrique du Sud, la violence contre les enfants coûte environ 15,8 milliards d'USD par an, soit près de 5 % du PIB. À elle seule, la violence sexuelle représente 2,1 milliards d'USD.²
- **Asie-Pacifique :** Dans la région Asie de l'Est et Pacifique, la violence contre les enfants coûte environ 2 % du PIB régional.³
- **Déficit de l'Aide publique au développement (APD) :** En 2020, seulement 0,78 % de l'APD mondiale a été consacré à la lutte contre la violence à l'égard des enfants, soit à peine 0,64 USD par enfant, le montant le plus faible depuis 2015.⁴

1 Paola Pereznieta et coll., [The Costs and Economic Impact of Violence against Children](#) (Londres : Overseas Development Institute et ChildFund Alliance, 2014).

2 Celia Hsiao et coll., «[Violence against Children in South Africa: The Cost of Inaction to Society and the Economy](#)», *BMJ Global Health* 3, n° 1 (2018) : e000573

3 Xiangming Fang et coll., «[The Burden of Child Maltreatment in the East Asia and Pacific Region](#)», *Child Abuse & Neglect* 42 (2015) : 146 à 162

4 World Vision International et coll., [Counting Pennies 3: Assessment of Official Development Assistance to End Violence against Children](#) (2022), 5–6

Le retour sur investissement de la gouvernance

- Les pays qui ont mené des enquêtes sur la violence contre les enfants et les jeunes (VACS - Violence Against Children and Youth Surveys) et utilisé les conclusions pour élaborer des Plans d'action nationaux chiffrés ont été capables de cibler les ressources plus efficacement et de réduire les doubles emplois entre les ministères. Trouvez des exemples de ces plans pour les utiliser dans votre plaidoyer.
- Le cadre INSPIRE de l'OMS, qui sous-tend l'Objectif de développement durable 16.2 de l'ONU, estime que les stratégies de prévention fondées sur des données probantes offrent des retours sur investissement significatifs. Les structures de gouvernance (plans d'action, coordination, données) sont ce qui rend possible la mise en œuvre de ces stratégies à grande échelle.

FIND YOUR OWN DATA

- Votre pays a-t-il mené une enquête sur la violence contre les enfants ?
Consultez le [tableau de bord des données de VACS | Together for Girls](#) pour y trouver des données des enquêtes sur la violence contre les enfants et les jeunes.
- Une étude nationale ou régionale d'estimation des coûts a-t-elle été menée ?
Recherchez « coût économique violence contre les enfants et les jeunes » + « [votre pays] ».

- Combien votre gouvernement dépense-t-il actuellement pour la coordination de la protection de l'enfance ? Comparez ce montant à ses dépenses d'intervention face à la crise.
- Si aucune donnée nationale n'existe, cela constitue en soi un argument de plaidoyer puissant : « Nous ne pouvons pas établir un budget sur un phénomène que nous ne mesurons pas. »

ARGUMENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS

Message fondamental : Vous vous êtes probablement déjà engagés à protéger les enfants et les adolescents contre la violence sexuelle et à assurer leur rétablissement en vertu de conventions et d'accords internationaux (voir ci-dessous). Les budgets sont ce qui permet de concrétiser ces engagements. Une ratification dépourvue de ligne budgétaire est une promesse qui reste lettre morte.

Obligations auxquelles votre gouvernement a probablement adhéré :

- **Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE), article 39 :** Les États doivent faciliter la réadaptation physique et psychologique des enfants victimes d'exploitation ou d'abus. 196 pays l'ont ratifiée.
- **CIDE, article 19 :** Les gouvernements doivent établir des procédures efficaces d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi.
- **Observation générale n° 13 :** « Sans les ressources humaines et financières nécessaires, les droits restent une simple aspiration. » Une allocation de budget est explicitement requise.

- **Objectif de développement durable (ODD) 16.2** : Mettre fin à toutes les formes de violence contre les enfants. Les stratégies INSPIRE de l'OMS fournissent un cadre fondé sur des données probantes.

Instruments régionaux — trouvez ceux que votre pays a signés :

- **Afrique** : Articles 16 et 27 de la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant (CADBE) ; Protocole de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) sur le genre et le développement, Politique de l'enfant de la Communauté de l'Afrique de l'est (CAE)
- **Asie-Pacifique** : Déclaration de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN d'après l'anglais) sur l'élimination de la violence contre les enfants ; Convention de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC d'après l'anglais) pour la promotion du bien-être de l'enfant ; engagements de l'Initiative d'Asie du Sud pour mettre fin à la violence contre les enfants (SAIEVAC d'après l'anglais)
- **Amérique** : Convention de Belém do Pará ; Résolution de l'Organisation des États américains (OEA) sur les droits de l'enfant
- **Europe** : Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

TROUVEZ VOS PROPRES DONNÉES

- Quand votre pays a-t-il ratifié la CIDE ? Qu'a recommandé la commission en matière de services de rétablissement dans le dernier Rapport périodique ?
- Quels instruments régionaux votre gouvernement a-t-il signés ? Ceux-ci constituent des outils puissants pour le plaidoyer fondé sur la comparaison avec les pairs.
- Votre pays a-t-il pris des engagements lors de la [Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence contre les enfants](#) ou dans d'autres forums internationaux, ou encore signé des résolutions à l'Assemblée mondiale de la santé ? Les engagements dépourvus de budgets sont un solide levier de redevabilité.

ARGUMENT DE SANTÉ PUBLIQUE

Message fondamental : La violence sexuelle dans l'enfance est un facteur de maladies chroniques, de troubles mentaux et de décès prématurés. Une gouvernance solide, incluant des plans d'action, la collecte de données et des services assortis d'un budget, est l'infrastructure qui rend possible une réponse de santé publique. Sans coordination, le secteur de la santé ne peut pas intervenir efficacement.

Exemples de données réelles — trouvez l'équivalent pour votre contexte :

- **Prévalence mondiale** : Environ 1 femme sur 5 et 1 homme sur 7 déclarent avoir été victimes de violence sexuelle pendant leur enfance (UNICEF)⁵. D'après une analyse de 2025 dans 80 pays, 6,1 % des enfants ont déclaré avoir subi des relations sexuelles forcées, les taux étant plus élevés parmi les filles et dans les pays à faible revenu.⁶
- **Charge de morbidité** : L'OMS classe les abus sexuels contre les enfants comme l'un des 24 facteurs de risque contribuant à la charge mondiale de morbidité. Des recherches menées dans plusieurs régions montrent une relation graduelle : plus les expériences négatives vécues pendant l'enfance sont nombreuses, plus le risque de maladies cardiaques, de cancer, de diabète, de dépression, d'abus de substances et de suicide augmente.⁷
- **Impact à long terme** : Une méta-analyse publiée dans The Lancet Public Health a conclu que les personnes ayant vécu 4 expériences négatives ou plus durant l'enfance courent un risque 2 à 3 fois plus élevé de développer un cancer ou une maladie cardiaque, et un risque 7 fois plus élevé de commettre des actes de violence sur autrui ou elles-mêmes.⁸

5 UNICEF. [FAST FACTS: Violence against children widespread, affecting millions globally](#) (4 novembre 2024)], [Communiqué de presse].

6 Alessandro Piolanti et coll., «[Global Prevalence of Sexual Violence Against Children: A Systematic Review and Meta-Analysis](#)» JAMA Pediatrics 179, n° 3 (2025) : 264 à 272

7 Derong Lin et coll., «[Global, regional and national burden of childhood sexual abuse and bullying in adolescents and young adults](#)» Frontiers in Psychiatry 16 (2025) : 1679479

8 Hughes, Karen, et coll., «[The effect of multiple adverse childhood experiences on health: a systematic review and meta-analysis](#)» The Lancet Public Health 2, n° 8 (2017)

Pourquoi la gouvernance est un investissement en santé :

- En l'absence d'un Plan d'action national financé (indicateur 1.2), l'intervention sanitaire face à la violence sexuelle dans l'enfance est fragmentée. Différents ministères mènent des programmes parallèles sans cibles communes, sans protocoles de renvoi et sans redevabilité en matière de couverture ou de qualité.
- Sans données actualisées sur l'ampleur du problème de la violence sexuelle contre les enfants (indicateur 1.5), la planification par le système de santé s'avère impossible. Les données de VACS sont utilisées dans plusieurs pays pour influencer la prestation de services de santé aux victimes et aux survivant.e.s ; mais cela n'est possible que si des structures de gouvernance existent pour traduire les données en action.
- Des réponses coordonnées et orientées par un plan produisent de meilleurs résultats de santé que la prestation de services ad hoc. Le pilier de la gouvernance évalue si l'infrastructure nécessaire à une réponse de santé publique est en place, et si les services sont planifiés, financés et redevables.

TROUVEZ VOS PROPRES DONNÉES

- Votre pays a-t-il mené une enquête sur la prévalence de la violence contre les enfants ? Consultez le [tableau de bord des données de VACS | Together for Girls](#) pour y trouver des données des enquêtes sur la violence contre les enfants et les jeunes.
- Que révèlent les données issues de votre Enquête démographique et de santé (EDS) ou de vos Enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS - Multiple Indicator Cluster Surveys) sur la violence envers les enfants et les résultats obtenus en matière de santé ?
- Votre gouvernement a-t-il désigné un ministère-chef de file pour coordonner l'intervention face à la violence sexuelle contre les enfants et les adolescent.e.s ? Si ce n'est pas le cas, cela constitue en soi un argument de plaidoyer.
- Si aucune donnée n'existe, utilisez le score de l'Indice : « [Le pays] obtient un score de [X] en matière de collecte de données. Cela nous indique que le gouvernement ne dispose pas de la base de données probantes nécessaire pour planifier une intervention efficace. »

Votre paragraphe de proposition budgétaire

Remplissez les espaces vides ci-dessous pour créer un paragraphe que vous pourrez inclure dans une demande écrite, une lettre ou une note d'orientation. de la trousse à outils vous aident à transformer ces données en actions :

L'indice Out of the Shadows montre que **[pays]** obtient un score de **[score]** sur le pilier de la gouvernance et la redevabilité, qui évalue les engagements internationaux d'un gouvernement, les plans d'action nationaux, l'engagement des survivant.e.s et des jeunes, les engagements budgétaires et la collecte de données sur l'ampleur de la violence sexuelle contre les enfants.

La principale lacune identifiée est **[décrire l'indicateur avec le score le plus faible et ce qu'il signifie en pratique]**. Pour la combler, nous demandons que **[le prochain budget / les estimations supplémentaires / le plan sectoriel]** comprenne(nt) une allocation dédiée de **[montant ou description]** pour **[ligne budgétaire spécifique tirée du tableau ci-dessus]**.

Cet investissement permettrait à **[pays]** de s'aligner sur **[pays pairs ou moyenne régionale / normes internationales / obligations de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant]** et de démontrer un engagement concret pour mettre fin à la violence sexuelle contre les enfants.

Comment continuer

Cet outil budgétaire vous aide à traduire les scores de votre pays en requêtes de financement spécifiques et chiffrées sur lesquelles votre gouvernement peut agir. Les autres composantes de la trousse à outils vous aident à transformer ces données en actions :

Composante	Fonction
Guide de réunion	Script pour une réunion de 10 minutes, intervention de 2 minutes, questions sur la redevabilité
Modèles de courriels	Courriels de prise de contact et de suivi prêts à être adaptés
Fiche de renseignements	Contexte sur ce qu'évalue le pilier de la gouvernance et de la redevabilité et le mode de calcul des scores. Cela peut vous préparer à utiliser le présent outil budgétaire